

DEMANDE D'HABILITATION DE DIPLOMES NATIONAUX

Demande de création de la Licence professionnelle et du Master professionnel pour les étudiants se destinant aux métiers de la formation professionnelle et technique

Domaine : Sciences de l'Education et de la Formation

Mention : Métiers de la Formation professionnelle et technique

Responsable : BERTE Zakaria

Dossier porté par l'Institut pédagogique de l'enseignement technique et professionnel : IPNETP

INTRODUCTION : GENERALITES SUR LE LMD

Selon le Guide de formation du LMD (2008), l'enseignement supérieur de l'Afrique Francophone, qui vivait jusque-là dans des liens très étroits avec le système français, se trouve confronté au défi de l'adoption du schéma LMD. Ce schéma est considéré aujourd'hui comme l'aspect pédagogique de la mondialisation et est déjà en vigueur dans les pays anglo-saxons, anglophones et lusophones, tout comme dans la plupart des pays émergents.

C'est donc l'ensemble des Etats africains francophones qui sont interpellés, aux fins d'une meilleure adaptation de leurs formations aux standards internationaux. En effet, loin d'uniformiser les systèmes, le LMD permet une meilleure lisibilité et une harmonisation des grades au niveau international. Le corollaire de ce système est bien entendu la culture de l'évaluation, les exigences de pertinence et de qualité, la gestion participative, à la primauté de la professionnalisation et à la reconnaissance de l'enseignement supérieur comme moteur de tout développement. Il s'agit pour ces pays, dans le contexte actuel de la globalisation des échanges, de promouvoir des cursus universitaires et des grades à même de faciliter la mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs et techniques.

Le parcours de formation LMD est une tradition anglo-saxonne. Elle a été introduite en Europe en 1998 par le processus de Bologne, qui a réuni les ministères de l'Education de 29 pays européens. Le modèle européen comprend cinq principales mesures : système de reconnaissance européen, système de formation en 3 cycles (dont un 3^{ème} recherche), introduction d'un système de crédits, promotion de la mobilité des étudiants, instruments communs de l'évaluation des diplômes.

Il se caractérise également par les points suivants :

- 1 crédit = 25 à 30 heures d'activités d'apprentissage
- une année de formation = 36 à 40 semaines = 60 crédits = 1400 à 1600 heures de travail
- un bachelor / licence = 180 à 240 crédits
- l'ECTS traduit la charge totale de travail (cours, enquêtes sur le terrain, labo, stages, rédaction de travaux, recherches en bibliothèque...) et remplacera l'heure de cours traditionnelle.

L'Afrique de l'Ouest s'est arrimée au LMD par la Directive N°03/2007/CM/UEMOA. Le Réseau International Francophone des Etablissement de Formation des Formateurs (RIFEFF) dont l'IPNETP est membre propose depuis 2010 un Master des métiers de la formation.

La déclinaison du parcours LMD en Côte d'Ivoire est consacrée par le décret n° 2009- 164 du 30 Avril 2009 portant adoption, application et organisation du système Licence, Master, Doctorat (LMD). Le CAMES (juillet, 2009) consacre un guide à la construction du nouvel espace Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur dans le contexte de la mise en place du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur de l'espace. Ce système est appelé à être utilisé comme cadre de référence des diplômes délivrés dans les universités et établissements d'enseignement supérieur implantés sur le territoire de l'Union.

La délivrance des diplômes est assurée par les institutions d'enseignement supérieur et les états membres s'engagent à se référer aux normes internationales de qualité admises.

Le système LMD adapté par le Réseau pour l'Excellence des Etablissements de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO) s'organise ainsi :

- la Licence (Baccalauréat + 3 ou 180 crédits), L1 = 60 crédits ; L2 = 60 crédits ; L3 = 60 crédits ;
- le Master (Baccalauréat + 5 ou 300 crédits), M1= 60 crédits ; M2 = 60 crédits ;
- le Doctorat (Baccalauréat + 8 ou 480 crédits) ; 180 crédits sur 3 années

Il propose :

- un découpage des périodes de formation en semestres de 30 crédits chacun ;
- une organisation des formations en parcours types et en unités d'enseignement
- un système de crédits capitalisables et transférables d'une institution d'enseignement supérieur à une autre sur l'étendue du territoire de l'Union.
- la délivrance d'un supplément au diplôme décrivant le parcours de l'apprenant.

L'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel est un établissement d'enseignement supérieur chargé de la formation initiale et du perfectionnement pédagogique, technique et professionnel des formateurs de l'enseignement technique et professionnel, de la formation et du perfectionnement des personnels d'encadrement de l'enseignement technique et professionnel, notamment des inspecteurs, chefs d'établissements, conseillers pédagogiques, chefs de travaux et censeurs, de la recherche technologique et pédagogique, de l'élaboration des programmes ou curricula pour les différents niveaux d'enseignement et de formation, et de l'élaboration, la production, la diffusion et la vente de toutes aides pédagogiques et didactiques.

En outre, l'IPNETP est habilité à réaliser diverses autres prestations : des activités de formation professionnelle continue au bénéfice des formateurs d'organismes privés et publics de formation ; des prestations de conseils, d'expertise, de production pédagogique et d'application industrielle au profit de partenaires extérieurs, publics ou privés. L'Institut ne peut donc rester en marge de cette dynamique dans le monde de l'Education et de la Formation. C'est pourquoi, il fait sa réforme et propose dans ce dossier une demande d'habilitation de la licence et du Master des Métiers de la Formation auprès de la Commission Nationale d'Habilitation.

Cette demande précise la **nature de l'habilitation** (niveau, domaine et mention) et les partenaires dans la mise en œuvre des programmes. Elle présente en outre de façon détaillée les référentiels de compétences et les UE des différents métiers.

1. NATURE DE L'HABILITATION : DONNEES COMMUNES A L'ENSEMBLE DE LA MENTION METIERS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'IPNETP

La mention **métiers de la formation professionnelle et technique** s'adresse à des étudiants en formation initiale et à des enseignants candidats à l'emploi d'encadreur pédagogique ou à celui de gestionnaire de projets d'éducation et de formation (chefs d'établissement) dans le sous système de formation professionnelle et technique de la Côte d'Ivoire. C'est une mention à forte inclination professionnelle qui se décline en trois spécialités qui sont: enseignement, gestion de projet d'éducation et de formation et encadreur pédagogique.

-Spécialité Enseignement

La spécialité « enseignement » au niveau de la licence (L) vise la préparation à l'emploi d'enseignant dans les filières des sciences et techniques industrielles, de la comptabilité et de la gestion, du génie civil, du génie électrique, de la santé (secteur médico-social), de l'agro industrie et de l'hôtellerie et du tourisme.

La spécialité « enseignement » existe également au niveau Master (M). La différence entre la spécialité enseignement en Licence et en Master est due au niveau de recrutement et à la présence d'unités de formation relatives à la rédaction d'un mémoire. En effet, pour les candidats au master, une place particulière est accordée, à la méthodologie de recherche en sciences de l'éducation/formation et à l'élaboration d'un mémoire.

-Spécialité Gestionnaire de projet d'éducation et de formation (GPEF)

Cette spécialité vise la préparation à l'emploi de gestionnaire et de pilote de projets au sein des établissements de la formation professionnelle et technique. Les personnes ayant une expérience en enseignement sont préparées à la gestion des conseils d'enseignement, de classe, de discipline. Elles sont également préparées à la gestion des bâtiments et aux relations avec les partenaires de l'établissement.

-Spécialité Encadrement et accompagnement éducatif (EAE)

Cette spécialité vise la préparation à l'emploi d'encadreur pédagogique et ultérieurement à l'exercice des fonctions d'Inspecteur de l'enseignement technique et professionnel.

Les quatre sessions d'étude que proposent la Licence et le Master articulent le mieux possible l'approfondissement et la maîtrise des contenus déjà rencontrés au cours des études de la licence 1 ou du master 1 qui seront centrales en première année et l'acquisition et la mise en œuvre des compétences professionnelles qu'exigent les métiers visés, objet majeur des deux dernières années. Ces deux objectifs sont intournables pour réussir la titularisation.

1.1 SCHEMA GENERAL DE LA MENTION METIERS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Spécialité Niveau Licence Professionnelle en « enseignement »

Le programme de **la licence professionnelle d'enseignement** est constitué de 52 ects (crédits) en deux semestres. La maquette de cette spécialité comporte 2 volets : un volet « compétences générales » et un volet de compétences particulières.

Le volet « **compétences générales** » regroupe les unités d'enseignement comme la connaissance du métier et de la démarche de formation, les contenus scientifiques et techniques de la spécialité, la maîtrise des techniques d'expression françaises, la maîtrise des compétences numériques, le développement cognitif et social de l'adolescent. Dans ce volet, le stage assurera la connaissance du milieu professionnel (scolaire ou d'entreprise) auquel se destinent les étudiants.

Le volet « **compétences particulières** » permettra d'assurer les débuts de la formation professionnelle par des temps forts de préparation et d'analyse des situations préparant les stages en milieu scolaire (micro enseignement, simulation, didactique de la discipline...) Ce volet regroupe les unités d'enseignement (UE) comme l'apprentissage en situation scolaire, l'évaluation, la préparation des leçons, la didactique de la discipline, les observations et analyses de micro leçons et de leçons entières.

Ces thématiques sont considérées comme fondamentales pour la pratique du métier d'enseignant afin de permettre aux étudiants de se construire un parcours personnel en vue de la pratique du métier

Lors des deux dernières sessions, le volet « compétences générales » assure grâce aux « stages », la connaissance du milieu professionnel auquel se destinent les étudiants. Ce choix est fondé sur la réalité que dans une formation professionnelle, l'alternance avec les milieux professionnels doit participer à la construction des compétences professionnelles attendues. Les activités de conception d'un mémoire pédagogique et la pratique en situation réelle en deuxième année mobilisent tous les étudiants.

Les stages (observation, pratiques accompagnée, responsabilité) doivent être réalisés en accord avec les représentants des milieux professionnels.

Spécialité Niveau Master Professionnel en « Enseignement »

Le master professionnel d'enseignement est constitué sur la base de 52 ects (crédits) réparti en 2 semestres. La maquette de cette mention comporte 2 volets comme pour le niveau de la licence d'enseignement. Le **volet « compétences générales »** est constitué d'Unités d'Enseignement (UE) comme se situer au regard du métier et de la formation et les contenus scientifiques et techniques de la spécialité ». Il comprend également le « stage » qui assure la connaissance du milieu professionnel (scolaire et d'entreprise). Un sous volet de la compétence générale qui est constitué d'UE de formation générale qui permettent de rehausser les compétences en techniques d'expression et de communication, en compétences numériques pour la formation, en recherche et rédaction de mémoire afin d'initier l'étudiant à la méthodologie de recherche en sciences de l'éducation et de la formation.

Le volet « **compétences particulières** » permet également d'assurer les débuts de la formation professionnelle par des temps forts de préparation et d'analyse de situations en relation avec la pratique du métier d'enseignant (micro enseignement, simulation, didactique de la discipline etc.).

Lors des deux premières sessions, le « tronc commun » regroupe dans les mêmes Unités d'Enseignement tous les étudiants inscrits en Master professionnel de la spécialité « Enseignement » pour des travaux en commun. Dans ce volet, on trouve comme en licence des éléments de l'instrumentation de la profession :

- la maîtrise des techniques d'expression française ;
- la connaissance des publics en vue d'intervention pédagogique (adolescents, adultes, publics en difficulté,..) ;
- l'apprentissage et les difficultés liées à l'apprentissage ;

- l'évaluation des apprentissages et des programmes ;
- le renforcement des contenus scientifiques et techniques ;
- les éléments fondamentaux des didactiques et des gestes professionnels techniques et savoir faire ;
- les compétences numériques pour l'enseignement ;
- l'initiation à la recherche et préparation à la rédaction du mémoire ;

Ces thèmes sont fondamentaux pour la pratique du métier d'enseignant.

En (M2), le stage couvre les deux sessions de l'année. La formation professionnelle pratique se fera en alternance avec les milieux professionnels. Les deux semestres de cette dernière année mobilisent les activités de stage, de rédaction de dossier pédagogique et de recherche (mémoire).

1.2 SCHEMA GENERAL DE LA MENTION METIERS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Spécialité master « Gestion de Projet Educatif et de Formation » (GPEF)

Ce programme est accessible seulement en formation continue ; il comporte 52 ects (crédits). La matrice de cette spécialité comporte 2 volets : un volet d'Unités d'Enseignement « **compétences générales** » et un volet d'unités d'enseignement de « **compétences particulières** ».

Les compétences générales sont constituées d'unités d'enseignement relatives à la connaissance du métier de gestion et de pilotage d'établissement scolaire, au management appliqué au milieu scolaire, à la supervision scolaire, à la maîtrise des relations école-milieu, à l'évaluation des programmes. La matrice comprend en outre les UE en recherche-développement des pratiques de gestion pour améliorer la qualité (séminaires de recherche), la connaissance du milieu professionnel en matière de gestion le stage et la rédaction d'un mémoire.

Les compétences particulières sont constituées des UE sur le processus de gestion, la prise de décision, le leadership en éducation, le développement organisationnel, la centration sur l'enseignement et l'évaluation des programmes.

Les deux premières sessions du master (M1) permettront la diffusion des unités d'enseignement sur :

- la connaissance du métier de gestion et de pilotage d'établissement ;
- le processus de gestion en milieu scolaire ;
- le leadership en milieu scolaire ;
- la prise de décision en milieu scolaire ;
- la gestion des relations Ecole-milieu ;
- la gestion de la vie scolaire ;
- la centration sur l'enseignement ;
- le développement organisationnel
- L'évaluation des programmes ;

-les compétences numériques ;

Les techniques d'expression françaises ;

-Méthodologie de recherche en éducation ;

-séminaire de recherche qualitative ;

-séminaire de recherche quantitative.

Les deux dernières sessions (M2) sont centrées sur l'UE stage et l'UE mémoire. Durant les deux sessions de cette année, les étudiants seront mis en stage dans des établissements de formation professionnelle et ou technique où, ils effectueront leur stage et rédigeront un mémoire.

-utilisation de progiciel à des fins de recherche

-stage de direction ;

-mémoire.

1.3 SCHEMA GENERAL DE LA MENTION METIERS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Spécialité master « Encadrement et Accompagnement Educatif» (EAE)

Cette mention est accessible seulement en formation continue ; elle comporte 61 ects (crédits). La maquette de cette spécialité comporte 2 volets : un volet « **compétences générales** » constitué d'unités d'enseignement liées à la connaissance du métier d'encadreur pédagogique, à la maîtrise des techniques d'expression française, à l'utilisation des technologies de la communication. Il comprend en outre des unités d'enseignement de renforcement des contenus scientifiques et techniques de la spécialité de l'étudiant, de recherche-développement des pratiques de supervision pour améliorer la qualité des enseignements (séminaires de recherche) et un volet stage pour assurer la connaissance en management du milieu professionnel.

Le volet de « **compétences particulières** » est en rapport avec la maîtrise des connaissances de la Supervision et du leadership pédagogique. Ce volet traite des connaissances liées à l'encadrement d'enseignants en milieu scolaire (leadership pédagogique, observation de situations d'enseignement, évaluation du supervisé, évaluation des programmes, gestion de la classe et des difficultés afférentes) ;

Les deux premières sessions du master (M1) permettront la diffusion des unités d'enseignement sur :

- la connaissance du métier d'encadreur pédagogique ;

- le développement professionnel des enseignants (s'intégrer dans le milieu professionnel) ;

-le développement de compétences numériques et l'utilisation pédagogique des TIC ;

-les techniques d'expression française centrées sur les rapports d'inspection;

-l'organisation du système d'éducation et de formation ;

-le leadership pédagogique ;

-l'évaluation des programmes ;

- éléments de contenus de spécialités ;
- apprentissage : théorie et pratiques ;
- gestion de la classe et des difficultés afférentes.

Les deux dernières sessions (M2) seront centrées sur le volet stage. Durant ces deux sessions, les étudiants seront mis en stage dans des établissements de formation professionnelle et ou technique où, ils effectueront leur stage d'encadrement et rédigeront un mémoire. En deuxième année, les UE suivantes seront dispensées :

- séminaire de recherche en sciences de l'éducation (recherche qualitative, séminaire de recherche quantitative ; séminaire de recherche action, utilisation de logiciel à des fins de recherche) ;
- stage de gestion de projet d'éducation et de formation au sein d'une direction ;
- mémoire.

2. Partenariat et co-habilitation

Des Partenariats seront établis avec: Institut de Recherche d'Enseignement et d'Expérimentation Pédagogique (IREEP) pour l'encadrement et l'évaluation des mémoires ; l'INPHB et les établissements de formation professionnelle et technique pour les stages.

Plan d'évaluation des Enseignements

- Evaluation de la formation ;
- Evaluation des étapes de formation (une en fin de L1 ; M1 et une en fin de L2 ; M2) ;
- Evaluation des enseignements et des Unités d'Enseignement ;
- Périodicité des évaluations des enseignements et des Unités d'Enseignement.

Dispositifs d'encadrement et de suivi des étudiants :Pilotage, équipe de formation

Le pilotage des équipes de formation est indiqué dans le projet de décret portant réorganisation de l'IPNETP. Ce projet distingue :

- le responsable de la mention « Métiers de la formation Professionnelle et technique » ;
- responsable de la « licence professionnelle d'enseignement » ;
- responsable des « master professionnels ».